

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le bill pour la troisième fois?

L'honorable Joan Neiman propose: Que la 3^e lecture du bill soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

● (1510)

LA DÉFENSE NATIONALE

ÉTUDE DU 1^{er} RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ
PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné le mercredi 10 mars 1982, sur le rapport du comité permanent des affaires étrangères intitulé «Les effectifs des Forces armées canadiennes», déposé au Sénat le 10 février 1982.

L'honorable Henry D. Hicks: Honorables sénateurs, même si j'ai été officier d'artillerie environ cinq ans pendant la Seconde Guerre mondiale, je ne me considère pas normalement comme très militariste. Je dois néanmoins admettre que j'ai trouvé mon travail au sein du sous-comité de la défense nationale peut-être plus satisfaisant que tout autre, depuis mon arrivée au Sénat. Selon moi, le comité a fait un travail extrêmement intéressant. Les conclusions qu'il a tirées me paraissent importantes et j'espère qu'elles influenceront dans une certaine mesure sur les lignes de conduite du gouvernement du Canada.

Avant de parler du travail du sous-comité, je ne puis m'empêcher d'évoquer la mémoire du regretté sénateur A. H. McDonald. Pendant toutes les années que nous avons passées ensemble au Sénat, celui-ci a tout fait pour obtenir qu'on établisse un comité qui se pencherait sur les questions relatives à la défense nationale. Je suis certain que le sénateur McDonald aurait été heureux de voir l'établissement du sous-comité et d'examiner son premier rapport.

Je tiens aussi à féliciter le sénateur Paul Lafond qui, à titre de président du comité, a su diriger les travaux fort habilement. Il a travaillé en collaboration étroite avec les fonctionnaires et le personnel de soutien du comité, qui nous ont d'ailleurs bien rendu service.

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Bravo!

Le sénateur Hicks: Le comité a présenté un certain nombre de recommandations. Ces dernières n'occupent que trois ou quatre pages au début du rapport et j'espère que tous les sénateurs se donneront la peine d'en prendre connaissance en les lisant. La plus importante est de loin la recommandation n^o 1 qui préconise la rédaction d'un nouveau Livre blanc sur la politique de défense nationale. Le dernier document de ce type date de 1971 et, compte tenu des circonstances actuelles, il est donc pour le moins dépassé.

Pratiquement toutes les recommandations qui figurent dans ce rapport soulignent la nécessité de constituer un nouveau Livre blanc. Notre rapport en soi ne permet peut-être pas de justifier toutes les recommandations que nous avons présentées, puisqu'il est relativement court. Toutefois, nous croyons qu'un nouveau Livre blanc qui serait préparé soigneusement, comme cela devrait être le cas, prouverait et soulignerait la validité de chacune des recommandations du comité. Je sais bien que les livres blancs engendrent parfois une attitude totalement dépourvue de souplesse ou peuvent conduire le

gouvernement à adopter des principes politiques relativement rigides. Néanmoins, nous estimons qu'un nouveau livre blanc se fait attendre depuis longtemps.

Je voudrais signaler une ou deux choses que renferme ce rapport. La participation du Canada à l'OTAN est illustrée au moyen de graphiques et de façon vivante à la page 17 du rapport. À titre de Canadien, je ne suis pas très heureux de constater que de tous les pays de l'OTAN c'est le Canada qui dépense la plus petite proportion de son produit national brut. Notre apport est le plus faible de tous les pays membres de l'OTAN; sauf le minuscule Luxembourg. Le Canada ne consacre que 1,7 p. 100 de son produit national brut à la défense. À mon avis, nous devrions examiner notre situation et tenter de l'améliorer. Je suis heureux que certains indices nous portent à croire que le gouvernement tente actuellement d'agir ainsi. Les chiffres figurant dans ce tableau s'élèvent jusqu'à 5,5 p. 100 du produit national brut, ce qui représente le même pourcentage qu'aux États-Unis. Lorsqu'on songe que nos amis soviétiques—et j'espère qu'ils sont nos amis—consacrent de 14 à 15 p. 100 de leur produit national brut à la défense nationale, on peut voir à quel point l'Alliance de l'OTAN est dépassée, et à quel point la contribution canadienne y est faible.

À propos de notre participation à l'OTAN, je tiens aussi à attirer votre attention sur l'unité canadienne aéro-navale transportable qui est affectée à la défense du nord de la Norvège. Cette force, que l'on appelle habituellement la CAST, sera envoyée au nord de la Norvège au secours de nos amis norvégiens dans l'éventualité de l'invasion de leur pays par les puissances du Pacte de Varsovie. Il me semble—et je ne parle pas maintenant au nom du comité—que cela manque totalement de réalisme et que le mieux que nous puissions espérer en pareil cas, c'est que la force canadienne arrive là-bas avant la fin des hostilités. Il doit certainement y avoir un meilleur moyen de déployer nos forces à l'appui de l'OTAN que de s'engager dans une opération aussi fantaisiste que cette CAST. À mon avis, un Livre blanc du gouvernement devrait examiner très attentivement le rôle du Canada relativement à la force canadienne aérienne et maritime. Il pourrait s'avérer beaucoup plus utile, par exemple, d'augmenter nos effectifs stationnés à Lahr ou ailleurs en Allemagne de l'Ouest. Ces troupes seraient plus à même de renforcer les forces de l'OTAN en Europe. À mon avis, un plan comme celui-là serait plus sûr que celui qui prévoit, dans des conditions fort aléatoires, le transport par air et par mer de renforts entre l'Amérique du Nord et la Norvège car, avec cette dernière solution, nous risquerions de n'arriver sur les lieux qu'une fois les combats terminés.

Dans les recommandations n^{os} 4, 5 et 7, le comité préconise un renforcement substantiel de nos forces en Europe et au sein de la Force mobile. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur ces recommandations. À notre avis, le niveau que le sous-comité préconise ne manque pas de réalisme et devrait absolument être atteint au cours des prochaines années. À ce propos, le comité recommande dans son rapport que l'accroissement des effectifs de la Force mobile s'effectue en deux étapes: une augmentation de 2,500 hommes d'ici 1985 et une autre de 4,000 hommes d'ici 1987. Évidemment, le comité aurait préféré de beaucoup que ces accroissements se fassent plus graduellement, mais, à cause de nos calculs et des prévisions de coûts, nous les avons conçus en deux étapes, comme je l'ai mentionné.